

Covid_19 et logement

Puis-je encore déménager malgré le confinement ?

Aucun texte spécifique à la crise sanitaire que nous traversons ne vient trancher clairement cette question en l'autorisant ou en l'interdisant expressément, mais la position de l'Etat est de permettre les déménagements qui ne peuvent être reportés.

Vous envisagez de déménager durant la période de confinement lié à l'épidémie de COVID-19, vous devez vous munir :

- **D'une attestation de déplacement dérogatoire**, en application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, sur laquelle vous cochez la case « déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ».

- **D'une attestation sur l'honneur complémentaire**, ci-dessous, qui devra contenir les informations suivantes :

- Engagement de respecter les gestes barrières
- Motif du déplacement
- Date du déménagement (et horaires si vous les connaissez)
- Liste des personnes participant au déménagement (le moins de personnes possibles et de préférence les personnes du même foyer)
- Adresse du logement quitté
- Adresse du nouveau logement
- Les modalités du déménagement (nombre de véhicules...)
- Les éléments de justification du déménagement, par exemple l'état des lieux de sortie, le congé, le nouveau bail, l'attestation assurance...

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'UN DEMENAGEMENT POUR MOTIF IMPERIEUX NE
POUVANT ETRE REPORTE**

Ce modèle, complémentaire à l'attestation dérogatoire, est destiné à vous aider à rédiger l'attestation sur l'honneur nécessaire dans le cadre d'un déménagement pour motif impérieux réalisé durant la période de restriction nationale des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19

Je soussigné(e) M. / Mme

Né(e) le

Demeurant

Atteste sur l'honneur que le déménagement objet du présent déplacement dérogatoire pour motif familial impérieux, conformément à l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 (voir attestation de déplacement dérogatoire), ne peut être reporté dans le temps.

J'atteste sur l'honneur que je m'engage à respecter les « gestes barrières » (se laver les mains le plus souvent possible, respecter une distance avec les autres personnes m'entourant, utiliser des mouchoirs à usage unique, éternuer dans son coude...).

Ce déménagement est justifié par le motif impérieux suivant :

..... (exemple :
le préavis a été posé et le bail arrive à sa fin).

Il se déroulera le __/__/__(date) de __h à __h (horaires) en présence de __ (nombre) personnes faisant partie de mon foyer, et de __ (nombre) véhicules entre _____
(adresse du logement quitté) et _____ (adresse du nouveau logement).

Pièces justificatives en ma possession et à disposition en cas de contrôle :

- Etat des lieux de sortie
- Etat des lieux d'entrée
- Congé délivré pour l'ancien logement
- Contrat de location du nouveau logement
- Attestation d'assurance du nouveau logement
- Liste des personnes participant au déménagement
- Autre :